

# NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

À compter de la session 2021, le nouveau baccalauréat général s'appuie sur une nouvelle notation : les élèves sont évalués à 40% en contrôle continu et à 60% en épreuves finales.

40%

CONTRÔLE CONTINU

10%

de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de 1<sup>ère</sup> et de  
Terminale

COEFFICIENT 10

- 1. Enseignements communs**  
Français  
Philosophie  
Histoire-géographie  
Enseignement moral et civique  
Langue vivante A  
Langue vivante B  
Enseignement scientifique  
Éducation physique et sportive
- 2. Enseignements de spécialité**
- 3. Enseignements optionnels**  
(deux au choix, suivis en 1<sup>ère</sup> et en T<sup>erm</sup>)

30%

de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en 1<sup>ère</sup> et  
1 série en T<sup>erm</sup>

COEFFICIENT 30

- 1. Enseignements communs**  
Histoire-géographie  
Langue vivante A  
Langue vivante B  
Enseignement scientifique  
Éducation physique et sportive
- 2. Enseignement de spécialité**  
(l'enseignement suivi uniquement en 1<sup>ère</sup>)

60%

ÉPREUVES FINALES

1 épreuve  
anticipée en 1<sup>ère</sup>

1. Français (écrit)  
COEFFICIENT 5
2. Français (oral)  
COEFFICIENT 5

4 épreuves  
finales en T<sup>erm</sup>

3. Philosophie  
COEFFICIENT 8
4. Épreuve orale terminale  
COEFFICIENT 10
5. Épreuves de spécialité (deux)  
COEFFICIENT 16